



**Réunion du Conseil exécutif national
Le vendredi 26 mars 2021
Par vidéoconférence Zoom**

PROCÈS-VERBAL

Présents : G. Phillips (*président*), J. Akins, C. Awada, N. Bois, J. Brulotte, M. Collins, S. Crawford, H. Delnick, M. English, P. Ives, J. King, G. Kopytko, R. Kossick, J. Lafontaine, C. Lonmo, K. Mansfield, D. Monafu, A. Nemeč, A. Okladov, A. Picotte, S. Rehman, A. Trau

Personnel : J. Courty, O. Kahriz, J. George, A. Lizotte, K. Theriault

1. Ouverture de la séance / Présentations à tour de rôle

Le président, G. Phillips, déclare la réunion du CEN officiellement ouverte à 9 h et confirme l'atteinte du quorum.

** À ce stade de la réunion, la déclaration de principes de l'ACEP sur le harcèlement est lue à voix haute. A. Lizotte est désignée en tant que personne-ressource en matière de lutte contre le harcèlement pour la réunion; les préoccupations doivent être portées à son attention par courriel.*

1.2 Adoption de l'ordre du jour de la réunion du CEN (26 mars 2021)

Aucune modification n'est apportée, mais on mentionne que l'ordre des points pourrait changer selon l'heure à laquelle les invités interviendront.

Résolution d'adoption de l'ordre du jour de la réunion tel qu'il est présenté.

Proposée par : H. Delnick

Appuyée par : C. Awada

Abstentions (1)

Vote à main levée : Résolution adoptée à l'unanimité

1.3 Examen et approbation du procès-verbal de la séance publique du CEN (26 février 2021)

Au point concernant la FTO et le CTC, on demande de préciser que l'Association ne se joindra pas à d'autres fédérations du travail pour l'instant. On relève une erreur

typographique au point 2a) de la version anglaise (*Status on Revera Inc.*), cette erreur sera corrigée en conséquence. À la section portant sur le projet de loi C-65, on mentionne que la troisième phrase devrait se lire comme suit : « Dans l'éventualité où une enquête serait nécessaire, elle sera effectuée par une tierce partie. »

Résolution d'adoption du procès-verbal modifié de la séance publique de la réunion du CEN du 26 février 2021.

Proposée par : A. Nemec

Appuyée par : G. Kopytko

Abstentions (3)

Vote à main levée : Résolution adoptée à l'unanimité

2. Points de discussion

a) Conseiller juridique de l'ACEP : On explique que cette question est soulevée dans le but d'amener le CEN à envisager de remplacer certains fournisseurs de services (*c.-à-d., les conseillers juridiques et les vérificateurs*) dans un avenir prévisible de façon à établir des pratiques exemplaires et à éviter toute complaisance. Dans certains secteurs, les travaux se sont étendus sur quatre années, entraînant des coûts élevés pour les membres.

Commentaires : La question ayant fait l'objet de discussions au sein du CEN, les commentaires exprimés indiquent généralement qu'il ne serait pas judicieux de changer de conseiller juridique en cours de route. Étant donné l'absence d'entente contractuelle de longue date avec un cabinet d'avocats particulier, la majorité des membres du CEN est favorable à la recommandation proposée, à savoir d'envisager la possibilité de soumettre à un examen périodique les services offerts par les fournisseurs de façon à s'assurer que l'Association bénéficie continuellement de services professionnels de la plus grande qualité.

b) Négociations relatives au RSSFP : Dans la foulée des profonds changements observés depuis le début de la pandémie, on confirme que les discussions menées à l'échelon du CNM n'ont pas porté sur les possibilités à venir concernant l'élargissement des dispositions provisoires du Régime de soins de santé de la fonction publique (RSSFP) à d'autres maladies que la COVID-19 et ses variants et qu'aucune date d'achèvement n'a encore été fixée.

c) Appel de volontaires pour l'équipe de négociation collective du groupe TR : On sollicite le soutien du CEN en vue de l'établissement d'une équipe de négociation collective pour le groupe TR. La convention collective arrive à échéance en avril de l'année prochaine, et un avis de négociation peut être communiqué quatre mois avant la date d'échéance (*c.-à-d., le 18 décembre 2021*). L'équipe de négociation collective du groupe TR doit être mise sur pied au moins six mois avant cette date.

Il est résolu que le CEN autorise A. Lizotte à solliciter le groupe TR en vue de recruter des volontaires pour faire partie de l'équipe de négociation collective.

Proposée par : N. Bois
Appuyée par : A. Picotte
Abstentions (1)

Vote à main levée : Résolution adoptée à l'unanimité

- d) Bilan des plaintes de pratiques déloyales de travail (PDT) :** On explique qu'en vue de composer avec les nouvelles plaintes de PDT et en consultation avec le vice-président, le président a offert à A. Lizotte d'agir à titre de directrice, Politiques, négociatrice en chef et avocate générale pour une période de six mois, ce qui lui permettrait de fournir des avis juridiques à l'ACEP. On ajoute que la nomination a été acceptée et que le Barreau de l'Ontario a été informé du changement de situation.

3. Mesures de suivi

Voici l'état des mesures de suivi découlant de la dernière réunion du CEN :

- a) Envoyer les extraits des Règlements à l'attention des membres du CEN qui étaient absents : **Terminé.**
- b) Projet de loi C-65 – Rédiger un communiqué pour informer les dirigeants et les dirigeantes des sections locales de la situation et pour les inciter à s'occuper rapidement de la question au niveau des sections locales : **En cours.**
- c) Comité sur les locaux à bureaux – Fixer la date de la prochaine réunion : **Terminé.**
- d) Aviser Carleigh Malanik et Jason Stanton de l'acceptation de leurs candidatures à titre de délégués syndicaux pour le BDPB : **Terminé.**
- e) Organiser la première réunion du CSR pour choisir un président ou une présidente et récupérer le mandat existant : **Terminé.**
- f) Comités de l'ACEP – élaborera une feuille de calcul Excel comportant les noms d'un côté pour que les membres du CEN choisissent le comité auquel ils souhaitent se joindre : **Terminé.**
- g) Prochaine génération du système de RH et de paye – Demander la présentation PowerPoint : **Terminé.**
- h) Congés 699 – Rédiger un message destiné aux membres pour les rassurer au sujet de l'utilisation prudente des congés : **En cours.**
- i) Démonstration du portail Microsoft Dynamics – Rendre compte au CEN des étapes à venir : **Reporté au mois prochain.**
- j) Déterminer si le portail Microsoft Dynamics permet de procéder à des votes : **Terminé.**
- k) Solliciter les conseils juridiques concernant les étapes à suivre si un membre reçoit une assignation : **Terminé.**
- l) Distribuer des copies des plaintes soumises auprès de la CRTESP : **Terminé (deux des huit plaintes ont été traduites et distribuées; les autres sont essentiellement identiques).**

PAUSE-SANTÉ

(Le point n° 4 de l'ordre du jour est examiné à huis clos.)

4b. Résolution visant à accepter la recommandation voulant que le CEN délègue son autorité à un arbitre de tierce partie autonome et impartial, qui déterminera si une suspension s'impose en vertu du Règlement n° 15.

Proposée par : C. Lonmo

Appuyée par : H. Delnick

Vote enregistré

En faveur (12) : A. Picotte, C. Awada, H. Delnick, N. Bois, S. Crawford, M. English, A. Trau, C. Lonmo, G. Kopytko, R. Kossick, A. Okladov, A. Nemeč

Opposition (4) : J. Lafontaine, S. Rehman, M. Collins, J. Brulotte

Abstentions (4) : P. Ives, K. Mansfield, J. King, G. Phillips

Résolution adoptée

Mesure de suivi : Le bureau national prendra les dispositions nécessaires pour qu'un arbitre se penche sur la question et invitera N. Giannakoulis à participer à l'examen.

5. Points de décision

5.1 Quorum requis pour le vote : Pour régler le problème du faible taux de participation aux élections, on a demandé au CEN de redéfinir ce qui constitue un scrutin valide et une juste représentation, surtout lorsque les questions sur lesquelles on demande aux membres de se prononcer sont essentielles aux activités de l'ACEP. Quelqu'un a recommandé qu'on mette sur pied un sous-comité composé de membres du CEN et du groupe de recherche, qui aurait pour mandat : de passer en revue les scrutins organisés par les autres syndicats et les éléments utilisés pour inciter leurs membres à voter; de s'inspirer des stratégies qui ont porté leurs fruits afin de stimuler la participation des membres aux élections. Le président, A. Nemeč, C. Awada et J. Akins se sont portés volontaires pour siéger à ce sous-comité, qui relèvera du Comité des statuts et règlements. Celui-ci soumettra les modifications proposées à l'approbation du CEN.

PAUSE DU DÎNER

5.2 Mandat du CSR : On affirme que des révisions mineures ont été apportées au mandat du Comité de manière à refléter le nombre accru de membres du CEN qui peuvent se porter volontaires pour siéger au Comité, de même que le changement des jours des réunions.

Résolution visant à approuver le mandat modifié du Comité des statuts et règlements (CSR).

Proposée par : C. Lonmo

Appuyée par : H. Delnick

Abstentions (1)

Vote à main levée : Résolution adoptée à l'unanimité

5.3 Révision du Règlement n° 3 : On explique que le CSR s'est réuni en vue de discuter des révisions à apporter au Règlement n° 3 de façon à résoudre les préoccupations soulevées précédemment. On ajoute que ces modifications ont été effectuées et que le CEN a passé en revue les principaux domaines pour lesquels des modifications avaient été proposées.

Résolution visant à approuver les modifications qu'on propose d'apporter au Règlement n° 3 telles qu'elles ont été présentées par le CSR.

Proposée par : C. Lonmo

Appuyée par : A. Nemeč

Avant les discussions, on fait remarquer que même si cette résolution entre en vigueur immédiatement, elle doit d'abord être soumise aux voix, puis entérinée par les membres de l'Association en novembre 2021. Pour que cette résolution entre en vigueur au cours de l'actuel cycle électoral, le CEN doit l'adopter aujourd'hui même.

Commentaires : On propose, puis accepte une modification favorable à l'article R3-24 qui reflétera ce qui suit : si, par mesure d'adaptation, un membre demande d'utiliser un bulletin de vote par correspondance, ce vote devra se faire par le système des « doubles enveloppes ».

Abstentions (1)

Vote à main levée : Résolution adoptée à l'unanimité

5.4 Approbation des volontaires ayant soumis leur candidature pour siéger au CCR, au SRD et au Comité de vérification : On confirme que toutes les candidatures ont été examinées et que les volontaires sont en règle. On explique au CEN la méthode utilisée pour sélectionner les candidats, laquelle se fonde sur la nécessité de garantir une représentation diversifiée des membres. On précise qu'au total, on a reçu quatorze candidatures pour le CCR et une cinquantaine provenant de divers services pour le SRD. Une proposition est soumise, qui vise à accepter dix membres au sein du CCR et quinze au SRD, ainsi qu'une liste de réserve pour le SRD. Compte tenu du fait que les membres du CCR sont principalement issus du groupe EC, et dans le but d'accroître la diversité comme dans le cas du SRD, on sollicitera d'autres unités de négociation afin de recruter d'autres volontaires.

Résolution visant à approuver la liste des volontaires pour siéger au Comité des candidatures et des résolutions (CCR) et au Sous-comité de règlement des différends (SRD).

Proposée par : H. Delnick

Appuyée par : C. Awada

Abstentions (1)

Vote à main levée : Résolution adoptée à l'unanimité

Mesure de suivi : A. Lizotte informera les volontaires que leur candidature a été acceptée, puis elle commencera la formation. On désignera une personne-ressource pour les deux comités.

Comité de vérification : On précise qu'au total, on a reçu neuf candidatures de volontaires souhaitant siéger au Comité de vérification.

Mesure de suivi : Avec l'aide du service des communications, un courriel sera envoyé aux groupes de négociation qui pourraient avoir été oubliés. Un appel additionnel sera lancé de sorte que ces groupes puissent y être ajoutés ultérieurement.

Résolution visant à approuver la liste des volontaires souhaitant siéger au Comité de vérification telle qu'elle a été présentée.

Proposée par : H. Delnick

Appuyée par : N. Bois

Abstentions (1)

Vote à main levée : Résolution adoptée à l'unanimité

Mesure de suivi : O. Kahriz organisera la première réunion du Comité de vérification.

5.5 Création d'un comité sur la transformation et la perturbation

numériques : À la suite d'une présentation donnée lors de la réunion précédente du CEN au sujet de la transformation continue du paysage numérique, des répercussions de ce phénomène sur la fonction publique du Canada et de la nécessité de se pencher sur les conséquences à court et à long terme des perturbations du système pour les employés, on propose une recommandation visant à renforcer l'effectif en mettant sur pied un comité sur la transformation et la perturbation numériques. Fonctionnant comme un effectif de substitution, ce comité serait chargé d'examiner les questions de l'heure et les enjeux à venir, définir la trame actuelle de la stratégie numérique du gouvernement du Canada, cerner et exploiter d'éventuelles occasions d'établir des liens avec le comité de négociation collective. C. Awada, M. English, S. Crawford, G. Kopytko, J. Akins, D. Monafu et J. King se portent volontaires pour siéger à ce comité.

Résolution visant à créer le Comité sur la transformation et la perturbation numériques et à élaborer son mandat, aux fins d'approbation par le CEN.

Proposée par : S. Crawford

Appuyée par : M. English

Abstentions (1)

Vote à main levée : Résolution adoptée à l'unanimité

Mesure de suivi : Organiser la première réunion et élaborer le mandat du Comité.

6. Rapports : Pour atténuer la charge de travail actuellement imposée à l'équipe de direction, on informe le CEN que seuls des rapports oraux seront présentés pour l'instant, ce qui permettra d'économiser du temps et d'éliminer les besoins en matière de traduction. Les intérêts de l'Association sont mieux défendus lorsque l'équipe de direction est en

mesure de se concentrer sur les tâches qui l'occupent. On soumet une recommandation visant à présenter des versions possiblement abrégées des rapports. La suggestion est prise en note et sera examinée ultérieurement.

6.1 Rapport du président : Le président parle de la période excessivement occupée en raison de l'absence du DE, ainsi que de la charge de travail supplémentaire qui en a résulté et qui est devenue presque impossible à gérer, sans oublier toute une panoplie de questions complexes à régler. On informe le CEN que l'équipe de direction n'est pas en mesure d'effectuer quelque nouveau travail que ce soit.

Le président affirme qu'il a mis de l'avant un projet visant à évaluer l'efficacité de la direction et à préciser les rôles et les responsabilités. Il ajoute que les services de Tim Robinson, un mentor auprès des dirigeants œuvrant pour l'entreprise LHH Knightsbridge, ont été retenus en vue d'obtenir des consignes sur la façon d'accroître l'efficacité de l'équipe de direction, consignes qui seront personnalisées. Cet exercice a pour objectif de déterminer la structure optimale pour devenir une équipe offrant un rendement élevé de manière à faire contrepoids à la croissance rapide de l'ACEP.

Mesure de suivi : Tel que demandé, le président demandera à M. Robinson de préparer une présentation décrivant les services qui seront fournis et résumant ce projet particulier, puis d'en transmettre un exemplaire au CEN par courriel.

6.2 Rapport de la directrice, politiques et négociations : Pour faire le point, on informe le CEN que l'organisation basée en Afrique qui avait reproduit le site Web de l'ACEP et utilisait un nom de domaine semblable pour perpétrer des activités frauduleuses a été neutralisée. On ajoute qu'une demande visant à forcer la fermeture du site a été soumise à l'organe international compétent et que le nom de domaine cloné a ensuite été récupéré avec succès, de même que toute mention de l'ACEP sur la page Facebook de l'organisation.

Congés 699 : On affirme que le site Web a été mis à jour, de l'information de référence y ayant été ajoutée à l'intention des membres.

Protocole d'entente concernant Phénix : On annonce que l'information destinée à aider les membres à comprendre les modalités du protocole d'entente récemment signé a été ajoutée au site Web. On apprend qu'au cours de la dernière réunion du comité sur la mise en œuvre du règlement relatif à Phénix du Conseil du Trésor, des réflexions ont été échangées relativement au retard qu'accuse le versement des paiements eux-mêmes, évoquant diverses difficultés complexes et confirmant que le décaissement des fonds est prévu pour l'automne. On conclut en mentionnant que le Conseil du Trésor a commencé le processus de traitement des demandes de plus de 1 500 dollars.

Formation : On affirme que l'équipe des relations de travail a reçu une formation sur la discrimination systémique. Le bureau national souhaite également offrir à son

personnel une formation sur la gestion des conversations difficiles et l'identification des préjugés implicites.

CTC : On explique que la relation entretenue avec le CTC a permis à l'équipe de la recherche d'avoir accès à des études de grande qualité qui viendront étayer les négociations.

6.3 Rapport de la conseillère principale : En raison de difficultés techniques, le rapport de la conseillère principale sera présenté par écrit au CEN une fois qu'il aura été traduit.

6.4 Rapport de la directrice des communications : Outre le rapport déjà distribué, on présente les faits saillants des activités du service des communications :

- Le 8 mars, l'équipe des communications et des affaires publiques, accompagnée du président, a réussi à obtenir un entretien de courtoisie avec Annamie Paul, cheffe du Parti vert du Canada.
- Une rencontre avec la dirigeante principale des ressources humaines, Nancy Charron, et la commissaire de la GRC, Brenda Lucki, sera bientôt organisée en vue de relancer le dialogue au sujet du processus d'intégration des membres civils de la GRC.
- Deux mises à jour ont récemment été communiquées aux membres, l'une au sujet du protocole d'entente relatif à Phénix et l'autre, au Programme de soutien et de mieux être des employés. Le message et le choix du moment de sa diffusion ont été coordonnés avec l'ACAF et l'IPFPC, qui participent activement au processus depuis cinq ans. À ce stade, les négociations sont rompues, car l'employeur est revenu sur la décision d'intégrer ce programme à la convention collective.
- À Ottawa, la question de la santé et de la sécurité des interprètes continue de faire les manchettes depuis janvier, gagnant même en importance, ce qui a donné lieu à de nombreuses demandes des médias et suscité plusieurs discussions sur la Colline du Parlement. L'équipe des communications travaille de concert avec les interprètes à la mise au point d'un sondage interne visant à recueillir des données factuelles qui viendront étayer les risques. Ce sondage débutera dans deux semaines.

6.5 Rapport du directeur des finances : On mentionne que la première réunion du Comité des finances a récemment eu lieu et que H. Delnick a été nommé président. Comme mesure suivante, le directeur des finances passera en revue le budget et les données réelles afin d'en produire une analyse, aux fins de discussion à la prochaine réunion du Comité des finances. Entre-temps, la direction évalue les besoins de ses différents services. Comme l'exercice financier se termine bientôt (le 30 avril), on rappelle

aux membres du CEN de soumettre au moment opportun toute demande de remboursement de dépenses n'ayant pas encore été réglée.

Il reste quelques composantes de la plateforme Microsoft Dynamics à mettre au point avant de procéder à l'entrée en fonction du système. On explique que le portail des membres a été soumis à des essais et qu'une fois qu'il sera terminé, des projets pilotes seront menés auprès de certains membres. En ce qui a trait aux capacités de vote, Microsoft Dynamics propose une abondante panoplie de fonctions, les fournisseurs bénéficiant d'un accès bien plus grand aux données. Une charte de projet sera élaborée en vue de cerner la meilleure voie à suivre pour les membres.

On fait état de paiements rétroactifs dus en raison de Phénix qui totalisent 2,7 millions de dollars, et dont les versements se font sur une base mensuelle. On ajoute que la fonction publique avait mis de l'avant une initiative consistant à verser une avance de 300 000 dollars et à régler le paiement des sommes additionnelles dans le cadre de trois rondes de négociations. On rappelle qu'au cours de la première ronde, l'ACEP a été oubliée ou négligée, mais qu'à la deuxième ronde, toutes les approbations requises avaient été obtenues et les arguments ont été établis. La troisième ronde est en cours, et on s'attend à ce que cette avance soit affectée. Il est également possible que l'avance doive être retournée une fois que tous les dossiers auront été réglés, mais d'ici là, le montant global demeurera dans les comptes de l'ACEP.

6.6 Rapport sur les locaux à bureaux : On met actuellement la dernière main au sondage auprès du personnel du bureau national, qui devrait commencer le 6 avril. La première réunion du groupe de travail sur les locaux à bureau se tiendra le 15 avril; les responsables de la stratégie concernant les agents immobiliers y assisteront et le feront de manière continue à l'avenir.

Mesure de suivi : On demande à J. Courty de transmettre une copie du sondage au CEN une fois qu'il sera terminé.

6.7 Rapport sur le CTC : On relate qu'une réunion s'est tenue avec l'adjoint politique du président du CTC, Joel Duff, en vue de discuter des prochaines étapes de la participation de l'ACEP et de la façon de maximiser le rendement des investissements relatifs à l'affiliation. On apprend que les divers comités ont été décrits au cours de la réunion et qu'une liste a été distribuée, et que l'assemblée générale du CTC aura lieu en juin 2021, de façon virtuelle. On ajoute que les principales personnes-ressources des services de recherche et d'éducation du CTC ont été mises en contact avec leurs homologues de l'ACEP, A. Poliquin et A. Lizotte. Une réunion au cours de laquelle on discutera des avantages que tirent ces services des travaux réalisés par l'ACEP sera organisée bientôt.

La séance du CEN est levée vers 16 h 49, HAE.

* * * * *

Le présent procès-verbal rend fidèlement compte de la réunion du Conseil exécutif national qui s'est tenue le 26 mars 2021.

APPROUVÉ par :

Président du CEN

Date